Que l'amour du plaisir jamais ne nous emporte :
Que l'*ardeur* du travail chez nous soit la plus forte.
FRÉVILLE.

Vous les verriez (nos étendards) plantés jusque sur [vos tranchées,
Et de sang et de morts vos campagnes jonchées,
Si ce héros, couvert de tant d'autres lauriers,
N'eût lui-même arrêté l'*ardeur* de nos guerriers.
RACINE.

— Amour, passion amoureuse : *Une première* ARDEUR. *Il lui cachait son* ARDEUR, *ses* ARDEURS. *Je n'imiterai point ceux qui ne témoignent de l'*ARDEUR *pour leurs maîtresses que durant les fiançailles.* (Pelliss.)

Il n'est plus temps, il sait mes *ardeurs* insensées.
De l'austère pudeur les bornes sont passées.
RACINE.

Eh quoi ! vous me jurez une *ardeur* éternelle,
Et vous me la jurez avec cette froideur !
RACINE.

Si toujours Antiope à l'amour opposée,
D'une pudique *ardeur* n'eût brûlé pour Thésée.
RACINE.

Par un baiser ravi sur les lèvres d'Iris,
De ma fidèle *ardeur* j'ai dérobé le prix.
J.-B. ROUSSEAU.

Bientôt le masque tombe, ainsi que la pudeur,
La femme ne craint pas de montrer son *ardeur*.
A. BARBIER.

Ah ! qu'il eût mieux valu, plus sage et plus heureux,
Et repoussant les traits d'un amour dangereux,
Ne pas laisser remplir d'*ardeurs* empoisonnées
Un cœur déjà glacé par le froid des années.
RACINE.

‖ Abus des plaisirs de l'amour : ARDEUR *du tempérament. Dans les premiers temps du mariage, la plupart des époux montrent tant d'*ARDEUR *qu'ils semblent en vouloir finir sur-le-champ avec l'amour.* (Latena.) ‖ Dans un sens particulier, Aspiration passionnée vers Dieu : *Cependant les* ARDEURS *de sainte Thérèse s'augmentent, et ce feu si vif et si agissant ne peut plus être retenu sous la cendre d'une chair mortelle.* (Boss.) *Parmi tant de séraphins, de trônes, d'*ARDEURS, *nul ne se sentit assez de force pour s'offrir en sacrifice.* (Chateaub.)

— Excès d'activité, de vivacité, en parlant des animaux : *Ce cheval, ce chien a trop d'*ARDEUR. (Acad.) *Leurs coursiers, dont ils pouvaient à peine modérer l'*ARDEUR, *attiraient tous les regards par leur beauté.* (Barthél.)

— Méd. *Ardeur d'urine*, Sensation de chaleur que l'on éprouve, dans certaines maladies, au canal de l'urètre, lors de l'émission de l'urine. ‖ *Ardeur d'estomac*, Sensation brûlante qui remonte de l'estomac jusqu'à la gorge, et est toujours accompagnée d'une excrétion abondante de salive limpide : *Les* ARDEURS DE L'ESTOMAC *affectent surtout les personnes qui se nourrissent d'aliments gras, de fritures, de salaisons et de toute autre substance irritante.* (Nysten.) ‖ Le nom scientifique de cette affection est PYROSIS.

— Relig. cathol. Au pl., Se dit en parlant des peines de l'enfer : *Je ne dis rien des* ARDEURS *éternelles qui lui sont destinées.* (Mass.) *L'impie va trouver des* ARDEURS *dévorantes, un supplice sans fin et sans mesure.* (Mass.)

— **Antonymes**. Fraîcheur, frais, froid, froidure, tiédeur. — Engourdissement, inaction, indifférence, indolence, inertie, langueur, mollesse, relâchement.

— **Epithètes**. Apre, violente, cuisante, dévorante, insupportable, douce, tempérée, graduée, modérée, rallumée, vivifiée, redoublée, ralentie, refroidie, assoupie, vive, pénétrante, féconde, vivifiante. — Contenue, refrénée, prompte, pressante, impatiente, désordonnée, bouillante, véhémente, impétueuse, indomptable, fiévreuse, inquiète, irritée, fervente, pétulante, insensée, furieuse, forcenée, martiale, guerrière, belliqueuse, périlleuse, généreuse, noble, sublime. — Amoureuse, tendre, sincère, fidèle, constante, éternelle, inconstante, légère, passagère, éphémère, mutuelle, partagée, légitime, naturelle, divine, aveugle, féroce, folle, indiscrète, impudique, lascive, coupable, criminelle, feinte, imaginaire, trompeuse, timide, pudique, touchante, naissante, amortie, éteinte.

— **Allus. littér. Les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint**, Allusion à une phrase de Bossuet. V. VOIX.

ARDEZ (ar-dé). Mot qui est une apocope de *arregardez, agardez*, qui se sont dits pour *regardez :* ARDEZ, *messieurs, il y a quarante ans que j'ai une grande et fâcheuse migraine en la tête.* (D'Aubigné.)

. . . . . . *Ardez* le beau museau,
Pour nous donner envie encore de sa peau.
MOLIÈRE.

‖ Il est encore usité dans les départements qui forment et entourent l'ancienne province du Berry.

ARDFERT, ville d'Irlande, comté de Kerry, à 6 kilom. N.-O. de Tralee ; 2,500 hab. Siège d'un évêché anglican, belle église épiscopale.

ARDICÈS de Corinthe, cultiva l'un des premiers la peinture, conjointement avec Téléphane de Sicyone. Ses premières ébauches consistaient en une peinture monochrome où l'on traçait quelques lignes pour faire ressortir les ombres et les lumières ; aussi Ardicès avait-il soin d'écrire le nom du personnage au bas du portrait, précaution dont sait se passer le réalisme de M. Courbet.

ARDIER s. m. (ar-dié). Techn. Corde qui, dans le métier du tisserand, se passe autour de l'ensouple, et forme une anse dans laquelle on passe un levier, sur lequel on agit avec force pour faire tourner l'ensouple.

ARDILLA, rivière de la Péninsule hispanique, prend sa source en Espagne, dans la prov. de Badajoz, entre en Portugal, dans la prov. d'Alentejo, et se jette dans la Guadiana, au-dessus de Moura, après un cours de 88 kilom.

ARDILLON s. m. (ar-di-llon ; *ll* mll. — Etym. douteuse : suivant quelques-uns, du gr. *ardis*, pointe ; mais on sait que peu de nos mots vulgaires ont cette origine savante, et, dans l'espèce, il faudrait supposer que ce mot est entré dans notre langue par les colonies phocéennes du Midi, supposition plus que douteuse ; suivant Ménage, de notre mot français *dard*, par l'intermédiaire de *dardillon*, dont l'origine est italienne. Mais ce mot vient plutôt d'un primitif celtique, *ari, ere ; ariein, erea*, signifiant lien, attache ; lier, attacher ; il a évidemment la même origine que *hart*, lien d'osier pour lier les fagots ; *hardée*, charge, paquet, fardeau ; *hardes*, effets propres à l'habillement, que l'on peut mettre en paquet, en trousseau, au moyen d'un *lien*). Pointe de métal servant à arrêter dans la boucle la courroie que l'on y passe : *L'*ARDILLON *d'une boucle. Rompre l'*ARDILLON. *Ce jeune homme paraissait surtout occupé à fourbir avec son gant de peau de daim l'*ARDILLON *de son ceinturon.* (V. Hugo.) *Elle saisit la boucle avec tant de vivacité qu'elle se piqua le doigt à l'*ARDILLON. (H. Berthoud.)

— Prov. *Il n'y manque pas un ardillon*, Il n'y manque absolument rien.

— Techn. Dans l'imprimerie, Chacune des deux petites pointes qui servent à fixer sur le tympan la feuille à imprimer.

ARDISIACÉ, ÉE adj. (ar-di-zi-a-sé — rad. *ardisie*). Bot. Qui ressemble à l'ardisie.

— s. f. pl. Tribu de la famille des myrsinacées ou myrsinées, ayant pour type le genre ardisie.

ARDISIE s. f. (ar-di-zî — lat. *ardisia;* tiré du gr. *ardis*, pointe, dard). Bot. Genre de plantes de la famille des myrsinacées, tribu des ardisiacées, renfermant des arbres, des arbrisseaux et des sous-arbrisseaux originaires des régions tropicales, et dont un grand nombre sont cultivés dans les serres de l'Europe.

— **Encycl.** Les *ardisies* se distinguent par leurs feuilles ponctuées, entières ou dentelées, à pétiole court ; leurs fleurs sont blanches ou rosées, groupées en panicules ou en grappes. La principale espèce est l'*ardisie crispée*, arbrisseau de deux mètres, originaire de la Chine, à petites fleurs blanches tachées de pourpre, à fruits drupacés d'un beau rouge.

ARDITO adv. (ar-di-to — mot ital. qui signif. *avec ardeur*). Mus. S'emploie pour marquer l'éclat et l'énergie dans l'exécution.

ARDIZON (Jacques), jurisconsulte italien qui vivait à Vérone dans le XIVe siècle. L'Italie le met au nombre de ses juristes distingués, et son ouvrage intitulé *Summa in usus feudorum* a joui pendant longtemps d'une grande estime.

ARDJICH, ville des principautés Moldo-Valaques, à 130 kilom. N.-O. de Bucharest, sur l'Ardjich, affluent du Danube. ‖ Rivière de Valachie, prend sa source au mont Vistaman, se jette dans le Danube, au-dessous de Turtukai, après un cours de 240 kilom.

ARDJICH-DAGH, nom moderne de l'ancienne montagne Argée, en Asie Mineure.

ARDMORE, ville d'Irlande, comté de Waterford, à 11 kilom. S.-O. de Dungarvan, près du cap et sur la baie de son nom, dans le canal de Saint-Georges ; 5,800 hab.

ARDNAMURCHAN, paroisse et village d'Ecosse, comté d'Argyle, sur une presqu'île qui forme la pointe la plus occidentale de la Grande-Bretagne ; 5,660 hab. Pêche abondante, mines de plomb à Strontiane.

ARDOCH, petite ville d'Ecosse, comté de Perth, à 12 kilom. N. de Dumblane ; belles ruines d'un camp romain d'Agricola, qui pouvait contenir 40,000 hommes.

ARDOISANT (ar-doi-zan) part. prés. du v. Ardoiser.

ARDOISE s. f. (ar-doi-ze — Etym. très-contestée : suivant Roquefort, du lat. *ardere*, brûler, parce que cette pierre est noire comme si elle avait passé par le feu ; suivant M. Littré, de *ardenne*, un des noms normands du bluet ; selon Vergy, de la ville d'*Ardes*, pays d'Irlande d'où les premières ardoises auraient été tirées ; suivant Ménage, du lat. *argilla*, argile, par suite des transformations suivantes : *argillus, argillidus, argildus, argildensis, ardensis, ardese* — le chemin est long, mais on arrive ; — suivant Le Duchat, et avec beaucoup de probabilité, du mot *Ardennes*, pays dont une certaine roche appelée *ardoise* forme en grande partie la masse ; *pierre ardoise* serait la contraction de *pierre ardennoise*, pierre des Ardennes). Sorte de pierre schisteuse, ordinairement d'un gris bleuâtre, facile à diviser en feuillets minces, dont on se sert pour couvrir les édifices : *Bloc, lit d'*ARDOISE. *Extraire l'*ARDOISE. *Fendre, tailler l'*ARDOISE. *Clocher, pavillon couvert en* ARDOISE. *La triste* ARDOISE. (J.-J. Rouss.) *Les carrières d'*ARDOISE *se rencontrent souvent dans les plaines, recouvertes seulement d'une couche de terre végétale.* (Lenorm.) *Des débris de tuiles et d'*ARDOISES *amoncelés à terre, et des toits dégradés annonçaient une complète incurie.* (Balz.) *Les maisons des marchands sont petites et basses, à façades couvertes en* ARDOISES *clouées.* (Balz.) *Des clochers de pierre grise ou d'*ARDOISE *élancent çà et là leurs flèches aiguës du fond de la vallée.* (G. Sand.) *La mer a la couleur d'une* ARDOISE *pâle, et les navires, ouvrant leur voilure, avancent patiemment dans la vapeur.* (H. Taine.)

Et l'*ardoise* azurée, au loin frappant les yeux,
Court en sommet aigu se perdre dans les cieux.
DELILLE.

— Feuille d'ardoise, encadrée ou non, sur laquelle on écrit ou on dessine avec de la craie : *Prendre des notes sur une* ARDOISE. *Faire un compte sur l'*ARDOISE. *Comme le Giotto, le petit pâtre dessinait sur ses* ARDOISES *ses brebis, les arbres, les maisons.* (Alex. Dum.) *On remarque au moyen âge des* ARDOISES *encadrées dans des ais d'argent, pour servir, comme les tablettes de cire, à écrire des annotations.* (De Laborde.)

— *Toit d'ardoise*, Toit couvert avec des ardoises : *Aucun grand fleuve ne sillonne ces campagnes où le soleil ne se mire dans aucun* TOIT D'ARDOISE. (G. Sand.)

— Techn. Dans la peinture en bâtiment, Couleur composée avec du blanc et du noir.

— Mar. *En ardoise*, loc. adv. Se dit des mantelets des sabords, lorsqu'ils ne sont ouverts ou relevés qu'à moitié. On cache ainsi l'intérieur de la batterie à l'ennemi, sans se priver totalement du jour, et l'on se garantit, au besoin, de la pluie ou du vent.

— **Encycl.** L'*ardoise* provient du schiste ardoisier. Ce schiste est formé d'une argile impure, peu perméable à l'eau, de structure feuilletée, de couleur gris bleuâtre, verdâtre ou violacée, rougeâtre quand il y a du fer, noirâtre s'il y a du carbone. Ce schiste est assez riche en débris organiques.

Les schistes argileux de plusieurs terrains secondaires peuvent offrir le caractère de fissilité de l'*ardoise ;* mais les véritables *ardoises* proviennent des couches inférieures des terrains primaires, et surtout du terrain silurien. A ce dernier terrain appartiennent en France les ardoisières d'Angers, de Charleville, et en général celles des Ardennes. D'autres localités sont exploitées ou peuvent l'être en France pour l'extraction des *ardoises :* Saint-Lô, Cherbourg, les environs de Grenoble, de Brives, de Blamont, près Lunéville ; de Redon (Ille-et-Vilaine) ; les vallées des Alpes et des Pyrénées. A l'étranger, l'on peut citer les exploitations de la côte de Gênes, du Platsberg, en Suisse ; d'Eisleben, en Saxe ; des montagnes de Harz, dans le Hanovre ; de la Hollande et des Pays-Bas ; du comté de Caernarvan, principauté de Galles ; de plusieurs îles de la côte occidentale d'Ecosse.

L'exploitation de l'*ardoise* a lieu dans des carrières à ciel ouvert, appelées *perrières*, comme aux environs d'Angers, ou par des galeries souterraines, comme dans les Ardennes. A Angers, on refend les blocs sur place, et comme ils n'ont pas encore perdu leur eau de carrière, ils sont d'un débit plus facile. Dans les Ardennes, la pierre s'extrait en blocs de 100 kilogr., qu'on transporte à dos d'homme jusqu'à l'atelier. On taille les feuillets en se servant d'un petit marteau, et en les appliquant sur des supports taillés en couteaux.

Les environs d'Angers fournissent annuellement de soixante-cinq à quatre-vingt millions d'*ardoises*, huit à neuf millions pour Paris et la France, le reste pour l'exportation.

Les *ardoises* sont livrées au commerce sous forme de tablettes rectangulaires, d'épaisseur et de couleur variables. Une *ardoise* de bonne qualité doit être dure, sonore, pesante, et peu perméable à l'eau. Les *ardoises* anglaises présentent ces caractères au plus haut degré, et, à égalité d'épaisseur, jouissent d'une plus grande solidité. Les diverses espèces commerciales françaises sont variables de qualité, et se désignent, suivant leur ordre de mérite, par les dénominations suivantes : la *carrée fine*, le *gros noir*, le *poil noir*, le *poil taché*, le *poil roux*, la *carte*, l'*héridelle*, la *coffine* et l'*écaille*.

En raison de son peu de perméabilité à l'eau, de sa résistance, qui croît rapidement avec son épaisseur, de son inaltérabilité à l'air, l'*ardoise* est éminemment propre à servir de couverture pour les édifices. Susceptible de recevoir un certain poli, elle peut aussi être employée à la décoration des appartements, à la confection des tablettes de cheminée, des poêles, des lavabos, des tables de billards. On en fait aussi des tablettes à écrire pour les écoles, sur lesquelles, à l'aide d'un crayon de schiste mou, on trace des caractères effaçables au moyen d'un linge ou d'une éponge.

On fait des *ardoises cuites*, douées d'une plus grande solidité ; des *ardoises artificielles*, connues en Allemagne sous le nom d'*ardoises élastiques ;* enfin, des *ardoises émaillées*, qui, à proprement parler, ne sont que vernissées, mais qui imitent par leurs brillantes couleurs les différents marbres, porphyres, malachites, griottes, etc., et servent à la décoration des habitations. L'industrie de ces sortes d'*ardoises*, avec lesquelles on fait des tables, des vases, des autels, etc., d'une grande beauté et d'une solidité inaltérable, a été imaginée par M. Magnus, de Londres.

L'usage des *ardoises* pour la couverture des édifices n'était point connu des anciens, qui n'employaient que la tuile. On ignore l'époque précise à laquelle ces utiles matériaux ont commencé à être usités chez les modernes. Dès le XIe siècle, on s'en servait dans l'Europe occidentale concurremment avec la tuile. Une charte de cette époque, déposée dans les archives de Fumay, nous apprend qu'il y avait alors dans cette ville une confrérie d'ardoisiers : ce qui fait supposer une exploitation datant déjà d'un temps assez long. Comme l'*ardoise* a des reflets différents, suivant qu'on présente sa surface au soleil dans un sens ou dans un autre, les architectes du XIIIe siècle formèrent avec elle sur leurs combles des mosaïques à deux tons. Ils la taillèrent aussi de diverses manières, en écailles, en quinconce, en épis, etc. Les *ardoises* du XIIe et du XIIIe siècle ont 10 à 15 millim. d'épaisseur, celles du XVe siècle, 5 à 8 millim. V. T. XVI.

ARDOISÉ, ÉE (ar-doi-zé) part. pass. du v. Ardoiser. Recouvert d'ardoises : *Toit* ARDOISÉ. *Ces deux villages, s'échelonnant sur la colline, laissaient entrevoir coquettement, à travers un léger rideau de sapins et d'érables, les campaniles* ARDOISÉS *de leurs églises gothiques.* (X. Saintine.) *Je ne sais quel air de jovialité gloutonne est empreint sur ces façades bizarrement* ARDOISÉES *et sculptées.* (V. Hugo.)

— Qui tire sur la couleur de l'ardoise : *Ton* ARDOISÉ. *Teinte* ARDOISÉE. *Ce faucon a le dos et les ailes d'un noir* ARDOISÉ. (G. Cuv.) *La tête du casoar est de différentes couleurs, bleue sur les côtés, d'un violet* ARDOISÉ *sous la gorge et rouge par derrière.* (Buff.) *Les œufs du bouvreuil sont* ARDOISÉS *comme la chape de son dos.* (Chateaub.) *La vague rougeâtre, frisée par un souffle contraire, jetait au visage son écume, et le remous prenait des teintes* ARDOISÉES *en peignant les reflets du ciel.* (G. de Nerv.) *Il le fit monter dans un des carrosses du gouverneur, attelé de quatre chevaux barbes, aux croupes* ARDOISÉES, *aux longues crinières, douces comme la soie, blanches comme l'argent.* (L. Enault.)

ARDOISER v. a. ou tr. (ar-doi-zé — rad. *ardoise*). Couvrir d'ardoises : ARDOISER *un toit, un édifice.*

— Peint. Donner la couleur de l'ardoise.

ARDOISERIE s. f. (ar-doi-ze-rî — rad. *ardoise*). Commerce d'ardoises : *L'*ARDOISERIE *est un commerce florissant dans le département de Maine-et-Loire.*

ARDOISEUX, EUSE adj. (ar-doi-zeu, eu-ze). Syn. très-peu usité de *ardoisier*.

ARDOISIER s. m. (ar-doi-zié — rad. *ardoise*). Celui qui exploite une carrière d'ardoises, qui fait le commerce des ardoises. ‖ Ouvrier employé à exploiter l'ardoise, à la fendre, la tailler, etc.

ARDOISIER, IÈRE adj. (ar-doi-zié, iè-re — rad. *ardoise*). De la nature de l'ardoise, qui en contient : *Schiste* ARDOISIER. *Terrain* ARDOISIER. *Des bancs* ARDOISIERS. *Couche* ARDOISIÈRE. ‖ Qui a de la tendance à se partager en feuillets, comme l'ardoise.

ARDOISIÈRE s. f. (ar-doi-ziè-re — rad. *ardoise*). Carrière d'ardoises : *Les* ARDOISIÈRES *les plus abondantes en France, et même en Europe, sont celles d'Angers.* (Lenorm.)

ARDOISIN, INE adj. (ar-doi-zain, i-ne — rad. *ardoise*). Qui imite l'ardoise.

ARDOPTÈRE s. m. (ar-do-ptè-re — du gr. *ardô*, j'arrose ; *pteron*, aile). Entom. Genre d'insectes diptères brachocères, dont l'espèce type habite en Europe, dans les bois.

ARDOUS, nom sous lequel les Orientaux désignent Aridée, frère d'Alexandre le Grand, dont ils prétendent même qu'il était le fils. D'après les traditions musulmanes, *Ardous*, entièrement adonné à l'étude de la philosophie et des sciences, sous la direction d'Aristote, aurait refusé de prendre part au partage de l'empire d'Alexandre, pour ne pas abandonner ses travaux favoris.

ARDRAH ou **AZEM**, ville d'Afrique, dans la Guinée supérieure, royaume de Dahomey ; 20,000 hab. Comptoir anglais. Jadis capitale d'un petit Etat qui portait le même nom, et qui a été conquis par le roi de Dahomey.

ARDRAH, nom donné à un groupe de langues de la Nigritie maritime, parlées depuis le *Rio-Volta* jusqu'au *Bance*, par des peuplades africaines. La langue *ardrah* se subdivise en plusieurs dialectes, dont le plus important est celui d'*ardrah-iudah*. Le peuple qui parlait ce dialecte passe pour avoir joui autrefois d'une grande puissance, et avoir eu une écriture élémentaire qui lui appartenait en propre. La connaissance de l'ardrah-iudah est d'une grande importance, parce qu'il est la langue courante du célèbre royaume de Dahomey. Voici comment s'exprime Norris à ce sujet : « La langue usitée dans le royaume de Dahomey est un dialecte de la langue ardrah. » Nous ajouterons qu'elle renferme un certain nombre de mots incontestablement arabes ; qu'elle possède peu de sons gutturaux et nasaux, et qu'elle n'est pas désagréable à entendre. On a publié dans cette langue un petit vocabulaire et une petite grammaire destinés spécialement à ceux qui s'occupaient de la traite des noirs. Les autres dialectes sont parlés par les *Watjés*, les *Sokkos*, les *Aminas*, les *Kassentis*, les *Atjés*. Oldendorp dit que l'idiome usité chez les *Papaas* est un dialecte collatéral du *watjé*. On rattache également à la même souche les idiomes parlés dans le royaume de *Benin* ou *Adoo*, qui s'étend le long d'une partie de la côte des *Esclaves*. Nous terminerons en donnant la traduction comparative de quelques noms de choses usuelles dans quelques-uns de ces dialectes, pour en montrer les différences et les ressemblances : pied, en *ardrah-iudah, affo ;* en *papaa, afo ;* en *watjé, afo*. Main, en *ardrah-iudah, alo ;* en *papaa, allo ;* en *watjé, achi*. Père, en *papaa, tai ;* en *watjé, ta*. Mère, en *papaa, nay ;* en *watjé, naye*. Deux, en *ardrah-iudah, dè ;* en *papaa, depoo ;* en *watjé, dé*.

ARDRE v. a. ou tr. (ar-dre). V. ARDER.

ARDRES, ville forte de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de canton, arrond. et à 24 kilom. N.-E. de Saint-Omer, sur le canal de même nom ; pop. aggl. 1,099 hab. — pop. tot. 2,277 hab. Raffineries de sel. Pendant la guerre de Cent-Ans, Ardres soutint plusieurs assauts, et fut, en 1520, le théâtre de la fameuse entrevue de François Ier et de Henri VIII, connue sous le nom de *Camp du drap d'or*. ‖ ARDRES (canal d'), canal de France, qui commence à Ardres et va rejoindre le canal de Calais à Saint-Omer ; longueur, 5 kilom. ; il fut construit en 1714.

ARDROSSAN, ville d'Ecosse, comté d'Ayr, sur le golfe de la Clyde ; 3,600 hab. Bon port et bains de mer fréquentés ; mines de houille considérables.

ARDS ou **ARS, ARSE** (ar, ar-se) part. pass. du v. Ardoir, une des formes du vieux verbe *arder* ou *ardre*, brûler.

Quant à cet amas de sornettes,
Par votre main *ars* il sera. CHAULIEU.

Ce mot se reproduit presque à chaque page dans le procès de la grande héroïne française : *Vous serez hérétique et* ARSE *par sentence d'autres juges.* (Cauchon.) *Tu abjureras présentement ou tu seras* ARSE. (Erard.)

ARDU, UE adj. (ar-du — du lat. *arduus*, même sens). Roide, escarpé, d'accès difficile : *Chemin, sentier* ARDU. *Pente* ARDUE. *Il n'est pas facile de traverser sans guide cette région* ARDUE. *Les pentes* ARDUES *de cette côte sombre et funèbre.* (Lamenn.)

— Fig. Rude, pénible, difficile à saisir, à comprendre : *Travail* ARDU. *Question* ARDUE. *Cette matière est très-*ARDUE. *Les matières sont tant* ARDUES, *que les paroles humaines ne seraient suffisantes à les expliquer à mon plaisir.* (Rabelais.) *Se conduire bien mesurément en autorité, c'est une des plus* ARDUES *besognes que je sache.* (Montaig.) *En affaire tant* ARDUE, *vous auriez besoin d'une plus grande suffisance que la mienne.* (Sully.) *C'est une des plus* ARDUES *questions que j'aie ouï faire.* (Volt.) *Les professions les plus* ARDUES *devraient être les plus glorifiées.* (Mme E. de Gir.) *Je cherchais à user ma vie dans quelque entreprise* ARDUE. (Balz.) *Ne dérangez rien dans l'œuvre* ARDUE *que je vais entreprendre.* (Balz.) *Elle abordait avec une excessive hardiesse les questions les plus* ARDUES. (Balz.) *Tu t'es astreint, malgré ton jeune âge, à des travaux* ARDUS. (G. Sand.)

La matière est *ardue*, et je range ce cas
Entre les plus subtils et les plus délicats.
V. HUGO.

— **Antonymes**. Abordable, accessible, aisé, doux, facile.

ARDUENNA SYLVA, nom latin de la forêt des Ardennes.

ARDUIN, marquis d'Ivrée, élu roi d'Italie en 1002. Attaqué par l'empereur Henri II, qui prétendait succéder en Italie à tous les droits des Othon, abandonné par une partie des seigneurs italiens, Arduin, impuissant dans son marquisat d'Ivrée, et n'ayant pu mettre obstacle à deux invasions de son rival, finit par se retirer dans un couvent, où il mourut en 1015.

ARDUINI (Louis), agronome italien, né à Padoue en 1759, mort en 1833. Il succéda à son père comme professeur d'économie rurale à l'université de sa ville natale, et publia un grand nombre de dissertations remarquables sur la culture des plantes tinctoriales, sur l'éducation des abeilles, sur les maladies des blés, enfin sur toutes les parties de l'agronomie. En 1810, lorsque Napoléon proposa un prix pour remplacer le sucre de canne, Arduini publia un écrit de son aïeul Jacques Arduini sur l'*Extraction du sucre de la plante nommée holcus cafer*. C'est un sorgho qui donna aux essais un sucre bien cristallisé. M. Deyeux fit un rapport favorable à l'Institut. Et l'on sait aujourd'hui que toutes les plantes de cette famille contiennent un sucre cristallisable. Arduini mourut directeur du Jardin d'agriculture de Padoue.

ARDUINNA, déesse de la chasse chez les Gaulois. On la représentait armée d'une cuirasse, un arc à la main et un chien à côté d'elle.

ARDUITÉ s. f. (ar-du-i-té — du lat. *arduitas*, hauteur escarpée). Qualité de ce qui est ardu, difficile : *L'*ARDUITÉ *d'une entreprise. L'*ARDUITÉ *d'un problème, d'une question. L'empereur considéra l'*ARDUITÉ *de son entreprise dès son arrivée en France.* (Du Bellay.) ‖ On dit aussi ARDUOSITÉ ; mais *arduité*, formé plus régulièrement, est préférable : *Ceux qui croiraient l'esprit de la nation française incompatible avec les* ARDUOSITÉS *de la plus subtile dialectique auraient contre eux l'histoire de la philosophie pendant les cinq siècles qui suivirent le dixième.* (Villers.)

ARDWICH, ville d'Angleterre, comté de Lancastre, au S.-E. de Manchester, dont elle n'est séparée que par une magnifique pelouse, qui longe le bord d'un canal ; 9,800 hab.

ARDWROCH, château d'Ecosse, dans le comté de Perth, près d'Inver ; prison du marquis de Montrose en 1650. Il fut détruit par la foudre en 1795.

ARDYENS, peuple de l'ancienne Dalmatie, habitait vis-à-vis de l'île de Pharos, près du fleuve Titus ; il subit, le premier parmi les Dalmates, le joug des Romains.

ARDYES, peuple de la Gaule, dans les Alpes Pennines, le long du cours supérieur du Rhône, sur la rive gauche. Le bourg actuel d'Ardon, dans le Valais, à 8 kilom. de Sion, a conservé le nom de ce peuple.

ARDYS, roi de Lydie, fils et successeur de Gygès, régna de 680 à 631 av. J.-C., et mourut après un long règne en laissant la couronne à son fils Sadyatte. Il combattit les Ioniens, s'empara de la ville de Priène, et entreprit plusieurs expéditions heureuses contre les Milésiens ; mais ses Etats furent un moment envahis par les Cimmériens, qui fuyaient devant les Scythes nomades des bords du Bosphore. Sardes, sa capitale, fut prise, à l'exception de la citadelle.

ARE s. m. (a-re — du lat. *area*, surface). Dans notre système métrique, Unité adoptée pour les mesures agraires : *Un* ARE *de terre labourable. Un* ARE *de pré. Acheter dix* ARES *de vignes.*

— **Encycl.** L'*are* est un carré dont le côté a 10 mètres de longueur, qui présente par conséquent 100 mètres de superficie. Le seul multiple de l'are qui soit employé est l'*hectare* (100 ares), carré dont le côté a 100 mètres de longueur. On ne peut se servir du *décare*, parce que serait une surface de 1,000 mètres carrés, et que la racine carrée de 1,000 ne pouvant être obtenue exactement, un carré présentant exactement 1,000 mètres carrés de superficie est tout simplement impossible. La même observation s'applique au *kiliare*, et parmi les sous-multiples, au *déciare* et au *milliare ;* aussi de ces sous-multiples n'emploie-t-on que le *centiare* ou mètre carré. L'*are* équivaut à 26 toises carrées, 3244.....

— **Homonymes**. Arrhes, ars, art, hard, hart.

ARÉ, ÉE (a-ré) part. pass. du v. Arer.

AREA s. f. (a-ré-a — mot lat. qui signifie toute place ouverte et libre). Archit. Cour sacrée, généralement plantée d'arbres, au milieu de laquelle furent construites les premières églises de l'Orient : c'était, suivant M. Albert Lenoir, un souvenir du *temenos* ou sol sacré dont étaient environnés de toutes parts le temple de Salomon, ceux de l'Egypte et de la Grèce. Quelquefois cette cour était entourée de portiques ou de galeries soutenues par des colonnes, comme on le voit par la description qu'Eusèbe a donnée de la basilique des Saints-Apôtres, élevée à Byzance par Constantin, et de l'église de Tyr, construite par l'évêque Paulin. Des habitations pour les prêtres et pour les gardiens des temples étaient adossées à ces portiques ou à ces galeries : l'area devint ainsi un véritable cloître. Plusieurs églises grecques ont conservé leur enceinte sacrée ; les mosquées d'Achmet, de Soliman, à Constantinople, et beaucoup d'autres, imitées servilement des édifices byzantins, s'élèvent également au milieu d'une area.

L'area du temple de Paphos, à laquelle une médaille antique qui représente ce monument donne une forme semi-circulaire, était fameuse, dit Pline, parce qu'il n'y pleuvait jamais.

Dans la castramétration romaine, on désignait sous le nom d'*area* un terrain large de 120 pieds romains et long de 180, destiné au campement d'une légion.

AREA s. f. (a-ré-a — mot lat.). Anc. méd. Maladie qui fait tomber les cheveux. On dit aujourd. ALOPÉCIE.

ARÉAGE s. m. (a-ré-a-je — rad. *are*). Mesurage des terres par ares.

ARÉALU s. m. (a-ré-a-lu). Bot. Espèce de figuier du Malabar, regardé comme sacré par les adorateurs de Vichnou, parce que, selon eux, ce dieu est né sous un *aréalu*.

AREAS, ville du Brésil, près des montagnes Bocaina, province de Saint-Paul. ‖ Nom d'une autre ville du Brésil, sur le Paramahyba, province de Maranhaô. ‖ Nom de deux rivières du Brésil, l'une dans la province Sainte-Catherine, l'autre dans la province de Goyaz.

AREB s. m. (a-rèbb). Monnaie du Mogol.

AREBO, ville du royaume de Benin, dans la Guinée supérieure, Afrique occidentale, sur le Rio-Formoso (bras du Niger), à 48 kilom. de son embouchure. Comptoirs français, anglais et hollandais, avant l'abolition de la traite ; aujourd. ville déchue.

AREC s. m. (a-rèk). Bot. Genre de palmiers, à tige élancée, répandus dans les régions chaudes de l'ancien continent. ‖ On dit aussi ARÈQUE et ARÉQUIER. ‖ Fruit de l'arec de l'Inde, qui a la forme et presque la grosseur d'un œuf de poule. Son amande entre dans la composition du bétel.

— **Encycl.** Le genre *arec* comprend des arbres généralement assez élevés. Il présente les caractères suivants : feuilles pennées à pinnules étalées, formant une touffe au sommet du stipe ; fleurs monoïques, sessiles, accompagnées de bractées ; fruit drupacé à chair fibreuse, à noyau mince. La principale espèce est l'*arec cachou*, ainsi nommé par Linné, qui croyait à tort que le cachou provenait de cet arbre (le cachou est dû à un *mimosa*). Le fruit de l'*arec cachou*, appelé *noix d'arec* ou *arec*, est l'objet d'un grand commerce, à cause des propriétés astringentes que possède l'albumen de sa graine. Coupé par tranches, saupoudré de chaux et enfermé dans une feuille de poivre bétel, cet albumen compose un masticatoire fort employé par les Indiens et les Malais. (V. BÉTEL.)

On classait autrefois parmi les *arecs*, sous le nom d'*arec d'Amérique*, d'*areca oleracea*, l'espèce connue vulgairement sous le nom de *chou-palmiste*, et dont le stipe est terminé par un bourgeon central très-recherché à cause de sa saveur, analogue à celle de notre artichaut. Ce palmier américain fait maintenant partie du genre *oreodoxa*.

ARECA, rivière du Brésil, près du Rio-Grande du Sud.

ARECHAVALETA, bourg d'Espagne, prov. de Guipuscoa, à 50 kilom. S.-O. de Saint-Sébastien ; 1,000 hab. Eaux thermales sulfureuses, exploitées depuis 1842 ; elles émergent par neuf sources réparties dans la vallée de Leniz ; leur température est de 17° 5.

ARÉCINE s. f. (a-ré-si-ne — rad. *arec*). Chim. Matière colorante jaune que l'on extrait des fruits de l'arec.

ARÉCINÉ, ÉE adj. (a-ré-si-né — rad. *arécine*). Bot. Qui ressemble à l'arec.

— s. f. pl. Tribu de la famille des palmiers, ayant pour type le genre arec.

ARECOMICI, ancien peuple de la Gaule, faisait partie des Volces, dans la Narbonaise 1re, occupait le pays entre l'Hérault et le Rhône, et avait pour ville principale *Nemousus* (Nîmes).

ARED (EL-), chaîne de montagnes de l'Arabie centrale, à l'est de La Mecque, direction du sud-ouest au nord-est, sur une longueur de 640 kilom. ‖ Nom d'un district de l'Arabie, dans la prov. du *Nedjed*.

AREDIUS (SANCTUS), nom latin de Saint-Yrieix.

AREDOUN, rivière de la Russie d'Europe, dans la Circassie, prend sa source dans le Caucase, sur le versant septentrional, arrose le pays des Ossètes, coule du S.-O. au N.-E., et, après un cours de 100 kilom., se jette dans le Terek, affluent de la mer Caspienne.

ARÉDULE s. f. (a-ré-du-le). Ornith. L'hirondelle de cheminée.

ARÉFACTION s. f. (a-ré-fa-ksi-on — du lat. *arefacio*, je dessèche). Action de sécher, de dessécher.

— Pharm. Dessiccation que l'on fait subir aux médicaments destinés à être mis en poudre.

ARE-FRODE, c'est-à-dire Are le *savant*, le plus ancien des chroniqueurs islandais, né en 1068, mort en 1148. Il ne reste de son grand ouvrage historique sur les peuples scandinaves que des fragments, publiés en 1688 par l'évêque Thorlacius. Snorre Sturleson a profité de ses recherches.

AREGIO (Pablo D'), peintre espagnol qui vivait dans la première moitié du XVIe siècle, étudia en Italie sous Léonard de Vinci, dont il rappelle la manière par la noblesse du caractère, la vigueur du dessin et la pureté des formes. Parmi ses œuvres les plus remarquables, on cite les panneaux du grand autel de la cathédrale de Valence, qu'il peignit avec Francesco Neapoli, et qui forment six tableaux dont les sujets sont empruntés à l'histoire de la Vierge.

AREGME s. m. (a-règ-me — du gr. *a* priv. ; *rhegma*, rupture). Bot. Syn. de *phragmidion*.

ARÉGON s. m. (a-ré-gon). Onguent pour la paralysie.

ARÉIEN, ENNE adj. (a-ré-i-ain — rad. *Arès*). Myth. Qui appartient à Arès, ou Mars ; qui concerne ce dieu.

— Antiq. *Jeux aréiens*, Fêtes que célébraient les Scythes en l'honneur d'Arès ou Mars, une de leurs principales divinités.

AREIGNOL s. m. (a-rè-gnol ; *gn* mll.). Pêch. Filet que l'on nomme plus ordinairem. *bastude*.

ARELATE ou **ARELAS**, nom latin d'Arles.

ARÉLINE s. f. (a-ré-li-ne). Bot. Syn. de *stobée*.

ARELLANO, peintre espagnol, né à Torcas, près Tolède, en 1607, mort à Madrid en 1670. Elève de Juan de Solis, il se livra d'abord à la peinture d'histoire, puis à celle des fleurs, qui lui valut sa réputation.

ARELLIUS, peintre de l'antiquité, digne de célébrité, dit Pline, s'il n'eût pas souillé l'art par l'habitude sacrilége de donner aux déesses qu'il peignait les traits des diverses maîtresses qui se succédaient sans interruption dans son amour. Cet Arellius florissait à Rome peu de temps avant Auguste.

AREMBERG. V. ARENBERG.

AREMETIS adv. (a-re-mé-tiss). Vieux mot qui signifiait autrefois *tout de suite, sur-le-champ*, et qui paraît être une corruption de ces mots latins, *horamet ipsa*.

ARÉMONE s. f. (a-ré-mo-ne — corruption de *aigremoine*). Bot. Genre de plantes de la famille des rosacées, tribu des dryadées, formé aux dépens des aigremoines, et renfermant une seule espèce, qui croît en Italie.

A REMOTIS, mots latins qui signifient *à l'écart : Mettre un objet* A REMOTIS.

— Fig. : *Mettre un ancien ami* A REMOTIS, L'oublier, cesser de le voir.

ARENA (Jacques D'), jurisconsulte italien, né à Parme vers le milieu du XIVe siècle ; il professa le droit successivement à Padoue, à Bologne, à Reggio, à Sienne et à Toulouse, et laissa sur le *Code* et le *Digeste* des notes d'une grande érudition, que l'on consulte encore avec fruit. Son nom occupe une place honorable parmi les criminalistes.

ARENA (Antoine D'), poëte macaronique français, né aux environs de Toulon, mort en 1544. On cite de lui une sorte d'épopée burlesque intitulée *Meygra entreprisa Catholique Imperatores*, etc., dans laquelle il donne sur l'expédition de Charles-Quint en Provence des détails curieux qu'on chercherait vainement ailleurs. Il composa dans le même style d'autres ouvrages moins sérieux encore, comme son *Art de danser*, ce qui ne l'empêcha pas de mourir juge de Saint-Rémy, près d'Arles ; mais c'était à une époque où certaines petites faiblesses naturelles à l'homme n'étaient pas obligées de se cacher sous la robe du magistrat, dans un siècle où l'on pouvait écrire *Pantagruel* et être un excellent curé de Meudon.

ARENA (Joseph), conspirateur, né en Corse, exécuté en 1801. D'abord chef de l'un des bataillons corses de la première réquisition, puis adjudant général, il prit une part honorable à la campagne d'Italie et au siége de Toulon, et fut nommé, en 1796, député de son département au conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, il protesta contre le coup d'Etat par la démission de son grade de chef de brigade de gendarmerie, et figura dès lors au nombre des ennemis les plus ardents du premier consul. On sait que son frère Barthélemy fut accusé, à tort ou à raison, d'avoir voulu poignarder Bonaparte dans la fameuse séance du 18 brumaire (V. l'article suivant). Lui-même, emporté par ses opinions républicaines, et peut-être aussi par quelque vendetta corse, par quelque haine héréditaire contre la famille Bonaparte, ourdit, avec le statuaire Ceracchi, Topino-Lebrun, Demerville et autres, un complot qui avait, dit-on, pour but le meurtre du premier consul. Les conjurés furent arrêtés à l'Opéra le 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800). On ne trouva aucune arme sur eux. Mais ils n'en furent pas moins accusés d'avoir voulu, dans cette soirée même, poignarder Bonaparte. Leur dénonciateur était un officier nommé Harel. L'instruction de l'affaire traîna en longueur. Mais l'explosion de la machine infernale (tentative entièrement royaliste, comme on le sait) précipita le dénoûment. La police consulaire, déjouée par cet événement, rechercha de tous côtés des coupables et des victimes pour apaiser la colère du maître. Une liste de cent trente républicains fut dressée, et pendant qu'on préparait la déportation de ces malheureux, dont l'innocence était évidente, Aréna et ses coaccusés furent condamnés à mort, les uns par le tribunal criminel de la Seine, les autres par une commission militaire. Ils furent exécutés le 30 janvier 1801.

ARÉNA (Barthélemy), homme politique, frère du précédent, né en Corse vers 1775, mort à Livourne en 1829. Il se déclara avec enthousiasme pour les principes de la Révolution, fut nommé député suppléant aux Etats généraux, puis député à l'Assemblée législative, où il devint un des membres les plus actifs et les plus ardents de l'extrême gauche. Après la session, il revint en Corse et prit part à la lutte entre le parti patriote et Paoli. Ce dernier ayant livré l'île aux Anglais, Aréna dut s'exiler et revenir à Paris, où il fréquenta assidûment la société des Jacobins. Le départ des Anglais lui permit de rentrer en Corse, où il fut nommé, en 1798, député au conseil des Cinq-Cents. Il soutint avec une grande énergie les institutions républicaines, et lorsqu'au 18 brumaire Bonaparte se présenta en maître dans l'assemblée, il fut un des représentants qui résistèrent courageusement jusqu'au dernier moment. On rapporte même qu'il tenta de saisir le nouveau dictateur au collet pour l'expulser de l'assemblée. C'est ce mouvement bien légitime qui donna, dit-on, naissance à la légende du prétendu coup de poignard que des écrivains serviles répandaient dans le public pour appeler l'intérêt sur le premier consul. Aréna, qui resta jusqu'à sa mort fidèle à ses opinions démocratiques, a toujours repoussé cette accusation, et même après la chute de l'empire, en mai 1815, il a fait insérer dans les journaux d'Italie une déclaration formelle à ce sujet. Il est constant, d'ailleurs, qu'aucun poignard n'a été dirigé contre Bonaparte au 18 brumaire. Désigné pour la déportation, Aréna échappa à la police consulaire et se retira à Livourne, où il acheva obscurément ses jours.

ARÉNACÉ, ÉE adj. (a-ré-na-sé — du lat.

arena, sable). Géol. Se dit de matières sans cohérence, composées de petits grains siliceux se désagrégeant facilement.

— **Encycl.** Une roche *arénacée* est une roche formée d'éléments isolés ou faiblement agrégés, quelle que soit leur nature. Les sables, quand ils sont réunis en assez grande abondance pour que leur ensemble mérite le nom de roche *arénacée*, renferment surtout des grains de quartz ou d'autres variétés de silice au nombre de leurs éléments; mais souvent des matières métalliques s'y associent. Un carbonate de chaux et de magnésie forme à peu près exclusivement une roche *arénacée* dans les Alpes du Saint-Gothard.

ARENÆ OLONENSES, nom latin des Sables-d'Olonne.

ARÉNAIRE adj. (a-ré-nè-re — du lat. *arena*, sable). Qui habite, qui vit dans le sable : *La haute Egypte récolte les cannes à sucre dans le mois de juin; c'est l'époque où les plantes* ARÉNAIRES *commencent à pousser.* (M.-Brun.)

— s. f. Bot. Genre de plantes de la famille des caryophyllées, tribu des alsinées, renfermant plusieurs espèces qui croissent dans les régions extratropicales de l'hémisphère septentrional : *L'*ARÉNAIRE *est appelée vulgairement* sabline.

— **Encycl.** Les principaux caractères du genre *arénaire* ou *sabline* sont : calice à cinq sépales cohérents par la base et à bords scarieux; corolle à cinq pétales entiers; dix étamines, quelquefois moins, par avortement; trois styles; fruit capsulaire à trois ou à six valves. Les *arénaires* sont des plantes annuelles; elles doivent leur nom d'*arénaire* et celui de *sabline* aux terrains sablonneux qu'elles affectionnent.

Les principales espèces sont : l'*arénaire* ou *sabline à fleurs rouges*, décrite aussi sous le nom d'*alsine rouge*, fleurissant d'avril à août, à feuilles linéaires très-étroites, stipulées, à fleurs d'un rouge violet, en cymes terminales sur des pédoncules capillaires; l'*arénaire* ou *sabline à feuilles menues*, fleurissant de mai à septembre, à feuilles allongées, pointues, sans stipules, à sépales lancéolés dépassant les pétales, à petites fleurs blanches; l'*arénaire* ou *sabline à feuilles de serpolet*, fleurissant de mai à août, à feuilles ovales sans pétiole, à fleurs blanches éparses en panicule lâche, à sépales velus, lancéolés, plus longs que les pétales et plus courts que l'ovaire; l'*arénaire* ou *sabline à feuilles trinerviées*, fleurissant d'avril à juillet, commune dans les lieux frais et ombragés, à feuilles d'un vert gai, glabres ou presque glabres, ovales, atténuées en pétiole, munies de trois nervures, à fleurs petites, blanches, en cyme terminale sur de longs pédoncules filiformes, à pétales beaucoup plus courts que le calice.

ARÉNAIRE s. m. (a-ré-nè-re — du lat. *arenarius;* formé de *arena*, arène). Ant. rom. Gladiateur qui combattait dans l'arène.

— Nom donné aux cimetières par les anciens écrivains ecclésiastiques.

— Adj. Qui a rapport à l'arène du cirque où luttaient les gladiateurs, et à l'arène du champ de Mars où les Romains se réunissaient pour se livrer aux amusements et aux exercices du corps.

— *Gladiateur arénaire*, Celui qui combattait dans l'arène. ‖ *Balle arénaire*, Balle que deux personnes se lançaient en la faisant tour à tour bondir sur le sable, sur l'*arène.*

Arénaire, titre d'un opuscule d'Archimède, dans lequel le géomètre de Syracuse recherche et donne le moyen d'écrire un nombre capable d'exprimer la quantité des grains de sable qui seraient contenus dans le volume d'une sphère dont le rayon s'étendrait de la terre aux étoiles. Cette quantité, qu'il était fort difficile d'écrire dans la numération des Grecs, se composerait, dans la nôtre, du nombre 64 suivi de 61 zéros. Ce nombre est encore beaucoup trop petit, parce qu'Archimède ne plaçait les étoiles qu'à une distance bien inférieure à leur distance réelle.

ARENALES (Jozé), géographe hispano-américain, lieutenant-colonel d'artillerie, né à Buenos-Ayres vers 1790, fut chargé, en 1833, de l'étude topographique du département de Buenos-Ayres, et parcourut une grande partie de l'Amérique du Sud. Il fit paraître, en 1833, avec fig. et carte, un ouvrage digne d'être plus connu qu'il ne l'est en Europe : *Renseignements historiques et descriptifs sur le grand pays du Chaco et de Rio-Bermejo, suivis d'observations concernant un plan de navigation et de colonisation.*

ARÉNARION s. m. (a-ré-na-ri-on — rad. *arénaire*). Bot. Genre de plantes de la famille des caryophyllées, syn. du genre *lépigone.*

ARENAS (dom Pedro), prédicateur espagnol, né à Ciudad-Réal en 1811, mort à Chambéri (Espagne) en 1864. Il était regardé comme le premier sermonnaire contemporain de l'Espagne, et sa perte a été un deuil public dans la capitale même, où sa parole était populaire. Il était devenu aumônier et prédicateur de la reine, secrétaire du chapitre métropolitain et ministre honoraire du tribunal suprême de l'*Excusado.* Plusieurs de ses sermons, dont l'impression est annoncée par le journal *El Gobierno* (15 avril 1864), sont restés dans la mémoire du public; ils furent, du reste, prononcés dans des circonstances solennelles, pendant ou après les événements de la guerre civile.

ARÉNATION s. f. (a-ré-na-si-on — lat. *arenatio;* formé de *arena*, sable). Action de couvrir de sable un corps ou une surface.

— Méd. Opération qui consiste à couvrir de sable chaud une partie du corps ou tout le corps d'un malade.

— **Encycl.** Dioscoride et Galien ont autrefois préconisé l'*arénation* contre l'hydropisie; d'autres l'ont opposée à l'asthme humide et à la goutte. Elle n'est plus guère employée aujourd'hui que dans les cas de ligature d'artère, pour entretenir la chaleur et la vie dans un membre. On en a fait usage aussi dans le choléra pour réchauffer les malades.

ARENBERG, illustre famille allemande qui tire son nom d'un domaine entre Cologne et Juliers, et qui fut érigé en principauté en 1576. Cette famille a fourni plusieurs personnages remarquables.

ARENBERG (Léopold-Philippe DE LIGNE, duc D'), né en 1690, mort en 1754. Général au service de l'Autriche, il fit avec distinction, sous le prince Eugène, les campagnes de Hongrie contre les Turcs et en Flandre. Ami des lettres, il protégea J.-B. Rousseau exilé, et fut longtemps en correspondance avec Voltaire. Il était en dernier lieu gouverneur du Hainaut. Son fils, *Charles-Léopold*, feld-maréchal au service de l'Autriche, joua un rôle assez brillant dans la guerre de Sept-Ans.

ARENBERG (Louis-Engilbert, duc et prince D'), né à Bruxelles en 1750, mort en 1820. Un accident de chasse le priva de la vue à l'âge de vingt-quatre ans. Il perdit ses possessions sur la rive gauche du Rhin, par suite du traité de Lunéville, mais fut dédommagé par des domaines en Westphalie. Napoléon le nomma en outre sénateur. Sa fille Pauline, épouse du prince de Schwarzenberg, périt en 1810 dans l'incendie qui éclata le 1er juillet 1810, au bal donné à l'ambassade d'Autriche à l'occasion du mariage de Napoléon et de Marie-Louise. Retiré en Belgique après les événements de 1815, il montra autant d'aversion pour les partisans de Napoléon exilé qu'il avait montré d'enthousiasme pour Napoléon conquérant et bienfaiteur.

ARENBERG (Auguste-Marie-Raymond, prince D'), plus connu sous le nom de *comte de la Marck*, frère puîné de Louis-Engilbert, né à Bruxelles en 1753, mort dans la même ville en 1833. Propriétaire du régiment de la Marck, au service de la France, il combattit les Anglais en Amérique (1780-82), s'unit un moment aux insurgés des Pays-Bas (1789) et se fit nommer peu après député de la noblesse aux états généraux de la France, comme possesseur de biens considérables dans la Flandre française. Il se déclara d'abord en faveur du tiers état, mais se rapprocha bientôt de la cour, se lia étroitement avec Mirabeau et devint l'intermédiaire de ses relations avec la famille royale. Ce fut lui qui parvint à vaincre les répugnances de la reine, qui indiqua au roi les sommes à faire passer au tribun pour prix de ses complaisances, et qui recevait les notes que ce dernier rédigeait pour le roi. Mirabeau mourut entre ses bras et le nomma son exécuteur testamentaire. Leur correspondance, et d'autres pièces importantes qu'il gardait en dépôt, n'ont été publiées qu'en 1851. Le comte de la Marck quitta la France en 1793, renonça à sa qualité de Français et entra au service de l'Autriche avec le grade de général. Après la chute de Napoléon, il revint en Belgique et fut nommé lieutenant général par le nouveau roi des Pays-Bas. Comme le duc, son frère, il supportait avec peine dans les autres les opinions qu'il n'avait plus, et quand parut ce vers fameux, qui formulait la devise du caméléon politique :

> L'homme absurde est celui qui ne change jamais,

il eut tous les droits à se décerner le brevet de logique le mieux mérité.

ARENBERG (Louis-Prosper, duc D'), fils aîné du précédent, né à Bruxelles en 1785, mort dans la même ville en 1861. En 1803, il succéda à son père comme chef de la maison d'Arenberg, qui fut dépouillée de sa souveraineté au milieu des guerres de la Révolution et de l'Empire, mais qui reçut de larges compensations en Hanovre et en Prusse. En 1806, le duc d'Arenberg mit au service de Napoléon un régiment de chevau-légers belges, qui fut le vingt-septième régiment de chasseurs à cheval. Il fit les campagnes de Prusse et d'Espagne, reçut une blessure au combat d'Arrazo-Molinos et tomba au pouvoir de l'ennemi. La paix de 1814 le rendit à la liberté. En 1824, il devint membre héréditaire du collége des princes à la diète principale de la Westphalie prussienne; en 1840, membre de la première chambre du royaume de Hanovre; et en 1847, membre héréditaire de l'ordre des seigneurs de la diète réunie de Prusse. Son frère, le prince *Pierre*, ancien officier d'ordonnance de Napoléon Ier, se fit naturaliser Français sous la Restauration et fut créé duc et pair de France en 1828 par ordonnance de Charles X. Un oncle du duc d'Arenberg, mort en 1857, a publié deux ouvrages sur l'*Art de la Fortification.*

ARENBERG, bourg de Prusse, province Rhénane, régence de Coblentz, sur l'Arh, à 10 kilom. N.-E. d'Adenou; château, résidence des princes d'Arenberg-Meppen.

ARENBERG-MEPPEN, duché de Hanovre, compris dans la principauté d'Osnabrüch, cercle de Meppen; superficie, 300,000 hect.; 90,000 hab.

ARENDAL s. m. (a-rain-dal). Nom donné aux steppes de la Nouvelle-Castille, en Espagne.

ARENDAL, ville maritime de Norvége, préfecture de Nedenas, à 50 kilom. N.-E. de Christiansand, sur les rochers et les lagunes du Skager-Rack; 3,600 hab. Manufactures de tabac, distilleries, chantiers de constructions navales; dans les environs, mines de fer qui alimentent de nombreuses forges.

ARENDALITE s. m. (a-rain-da-li-te — de *Arendal*, pays de la Norvége). Variété d'épidote, souvent bacillaire, que l'on a distinguée d'abord des autres variétés de cette espèce, mais qui ne paraît plus mériter un nom particulier.

ARENDATEUR s. m. (a-rain-da-teur). Fermier ou cultivateur dans les colonies.

ARENDATION s. f. (a-rain-da-si-on). Bail à ferme dans les colonies.

ARENDIOVANE s. m. (a-rain-di-o-va-ne). Sorcier iroquois.

ARENDONCK, ville de Belgique, province et à 50 kilom. E. d'Anvers, ch.-lieu de canton; 3,500 hab. Fabrication importante de bonneterie de laine.

ARENDOULO s. m. (a-rain-dou-lo). Ichth. Nom vulgaire sous lequel l'exocet sauveur est connu à Nice.

ARENDS (Thomas), poëte hollandais, né à Amsterdam en 1652, mort en 1700; composa des tragédies et des comédies, dans lesquelles on lui reprocha d'avoir imité trop servilement le génie français. Un recueil de poésies mêlées, publié en 1724, sous le titre de *Mengelpoezij*, montre que cet auteur n'était pas dépourvu de verve poétique. On cite aussi du même nom (Rodolphe Arends) un autre poëte hollandais qui mourut à Dordrecht, dans un état voisin de l'indigence.

ARENDSEE, ville de Prusse, régence et à 40 kilom. N.-O. de Magdebourg, sur le lac de ce nom; 2,100 hab. Elève de bestiaux et pêche. ‖ Petit lac de Prusse au N. de la ville d'Arendsee, d'une étendue de 562 hect., très-poissonneux.

ARENDT (Martin-Frédéric), savant antiquaire danois, célèbre par ses voyages scientifiques dans une grande partie de l'Europe, né à Altona (Holstein) en 1769, mort en 1824; s'adonna avec passion à l'étude de la langue, de la mythologie et de l'histoire scandinaves. Il possédait une immense érudition. Sans fortune, il trouva le secret de parcourir presque toute l'Europe, logeant chez les paysans ou chez les pasteurs. A Naples, ses allures originales et l'apparente conformité de son nom avec Arndt, auteur de l'*Esprit du temps*, le firent soupçonner de carbonarisme et jeter en prison. Ces persécutions abrégèrent son existence, et il mourut d'apoplexie quelque temps après aux environs de Venise. Une partie de ses manuscrits, qui se rapportent presque tous à l'archéologie du Nord, avaient été déposés par lui à la bibliothèque de Copenhague. Il a aussi donné, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin pour 1808, un précis de ses voyages et de ses travaux.

ARÈNE s. f. (a-rè-ne — lat. *arena*, même sens). Sable fin et menu qui couvre les rivages de la mer, des fleuves, ou qui se trouve au sein de la terre : ARÈNE *maritime.* ARÈNE *fluviatile.* ARÈNE *fossile. Je vis un fleuve jaune que j'avais peine à distinguer de l'*ARÈNE *de ses deux rives.* (Chateaub.) *Le sol est une* ARÈNE *fine, blanche et rouge, et qui paraît, quoique sablonneuse, d'une extrême fertilité.* (Chateaub.) *A un signe du maître, les tricliniarques répandirent de nouveau et en grande abondance de cette* ARÈNE *colorée dont on avait couvert le pavé dès le commencement du festin.* (Marzois.) ‖ Dans cette acception, est surtout usité en poésie :

> Les blés naîtront au sein des stériles *arènes.*
> J.-B. ROUSSEAU.

> On compterait plutôt les *arènes* menues
> Que baigne l'Océan de ses vagues chenues.
> GODEAU.

> On verra l'*arène* inféconde
> Sous ses pieds de fleurs s'émailler.
> V. HUGO.

> J'aime mieux un ruisseau qui, sur la molle *arène*,
> Dans un pré plein de fleurs lentement se promène,
> Qu'un torrent débordé. . . . .
> BOILEAU.

> . . . . La mer vient déposer
> Sur les fleurs du rivage un lumineux baiser,
> Et s'endort mollement sur cette blonde *arène.*
> ALEX. SOUMET.

— Par ext. Désert de sable : *Les* ARÈNES *de la Libye. Des nopals épineux couvrent une petite partie de l'*ARÈNE *sans bornes.* (Chateaub.)

— On dit vulgairement *bâtir, écrire sur le sable*, pour Former des projets chimériques, prendre des engagements qu'on ne veut pas tenir, et ces proverbes sont excellents, car la simplicité de l'expression est en rapport avec le naturel de l'idée. Un lexicographe a cru devoir ennoblir ces adages, en substituant au mot *sable* son synonyme poétique *arène*, et a dit : *bâtir, écrire sur l'*ARÈNE; ce sont tout simplement des non-sens; c'est affubler de dentelle d'Angleterre une bergère de M. de Florian. En suivant cette méthode, que le lexicographe n'a pu appuyer d'aucun exemple, on en arriverait à ces formes ultra-excentriques :

> Tirer le diable par l'*appendice caudal;*
> Saisir l'occasion par les *tuyaux capillaires;*
> Avoir la *gibbosité* de la malice;
> *Atrophie* comme un coucou;
> Arriver en trois *nefs;*
> A *dextrier* donné on ne regarde pas à la dent;
> Faire *expectorer* quelqu'un au bassinet;
> Regarder quelqu'un dans la *sclérotique*,
> On *s'oxyde* à ne rien faire;
> Payer en monnaie de *quadrumane;*
> Ce n'est pas *Amphitrite* à boire, etc., etc.

C'est bien le lexicographe en question, plutôt qu'Alceste, qui devrait s'écrier :

> Par la sambleu! messieurs, je ne croyais pas être
> Si plaisant que je suis.

— Espace circulaire, sablé, au centre des amphithéâtres des anciens, où s'exécutaient les combats de gladiateurs et de bêtes féroces. Ce mot s'étendit ensuite aux centres sablés des cirques modernes, des champs clos, etc. : *Descendre dans l'*ARÈNE, *sur l'*ARÈNE. *Je le poussai avec tant de violence que ses reins plièrent. Il tomba sur l'*ARÈNE *et m'entraîna avec lui.* (Fén.) *Le jeune inconnu, touché du péril d'un si brave prince, se jette dans l'*ARÈNE, *plus prompt que l'éclair.* (Volt.) *L'animal blessé bondit dans l'*ARÈNE. (Flor.) *Un chrétien déjà affaibli par la torture paraît dans l'*ARÈNE. (Lamenn.)

— Par allus. aux combats qui avaient lieu dans les amphithéâtres, Champ de bataille : *L'*ARÈNE *sanglante de Mars. Périr glorieusement sur l'*ARÈNE.

> Qu'ils inondent nos bords, qu'ils changent cette terre
> En une *arène* ouverte où renaisse la guerre.
> C. DELAVIGNE.

‖ *Descendre, venir, entrer dans l'arène*, Se présenter au combat, accepter un défi.

— Fig. Se dit en parlant d'une lutte intellectuelle, politique, etc., à laquelle prennent part les hommes, les partis d'opinions opposées : *L'*ARÈNE *politique. L'*ARÈNE *littéraire. Le journalisme est une* ARÈNE. *Les assemblées législatives ne sont plus qu'une* ARÈNE *où les passions effrénées combattent à outrance.* (Boiste.) *Il n'est point d'*ARÈNE *où la vanité se montre sous des formes plus variées que dans la conversation.* (Mme de Staël.) *Démosthène est l'athlète de la raison; il la défend de toutes les forces de son âme et de son génie, et la tribune où il parle est une* ARÈNE. (Maury.) *Notre vie est une lutte constante, et le monde est une* ARÈNE *remplie de débris.* (La Rochef.-Doud.) *Dans l'*ARÈNE *constitutionnelle, toutes les opinions, toutes les ambitions, toutes les passions sont appelées à se mesurer.* (Ch. de Rémus.) *C'est une* ARÈNE *froide et stérile, où j'ai combattu pour les autres toujours, pour moi, jamais.* (Alex. Dum.) *Il est difficile de parvenir à quoi que ce soit à Paris, cette* ARÈNE *où tant de champions se donnent rendez-vous.* (Balz.) *L'art était une* ARÈNE *où l'on échangeait des défis avant d'en venir aux mains.* (L. Reyb.) *Il était descendu dans l'*ARÈNE *politique pour soutenir les premières luttes de la liberté.* (Méry.) *Chacune de nos branches d'industrie est une* ARÈNE *d'ardents conflits.* (Toussenel.) *La Convention fut pour ses propres membres une* ARÈNE *sanglante, où tour à tour les vainqueurs immolèrent les vaincus.* (Mignet.)

> De quel droit viens-tu dans l'*arène*
> Juger sans avoir combattu? V. HUGO.

— Au pl. Anciens amphithéâtres des Romains, dont les restes subsistent encore dans différents lieux : *Les* ARÈNES *d'Arles, de Nîmes, de Périgueux.* (V. aux noms de ces différentes villes.)

> Je m'ennuie au forum, je m'ennuie aux *Arènes.*
> V. HUGO.

— Techn. Dans les mines, Canal qui sert à l'écoulement des eaux.

— Constr. Nom donné à des sables formés sur place par la décomposition des roches anciennes, et qui, mélangés avec la chaux grasse, produisent des mortiers hydrauliques. Les *arènes* sont très-abondantes à la limite des terrains anciens et des terrains secondaires; elles occupent ordinairement le sommet des collines arrondies et peu élevées. L'ingénieur de Caudenberg a reconnu qu'elles doivent leurs propriétés à l'argile qu'elles contiennent en plus ou moins grande quantité.

ARÉNÉ, ÉE (a-ré-né) part. pass. du v. Aréner.

ARENENBERG, petit village de Suisse, canton de Turgovie, à 15 kilom. N.-E. de Frauenfeld sur le Rhin; château royal devenu célèbre par la résidence et la mort de la comtesse de Saint-Leu, ex-reine de Hollande, et par le séjour de son fils, le prince Louis-Napoléon, aujourd'hui empereur des Français.

ARÉNER v. n. ou intr. (a-ré-né — rad. *arène* — Change l'*é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette, excepté au futur et au cond. prés., où l'accent aigu est maintenu). Constr. S'affaisser dans le sable, en parlant d'un bâtiment construit sur un fond peu solide.

— Par ext. Baisser : *Plancher, poutre qui* ARÈNE.

S'aréner, v. pr. S'emploie dans le même sens : *Le clocher avait fini par* S'ARÉNER.

ARÉNEUX, EUSE adj. (a-ré-neu, eu-ze — lat. *arenosus;* formé de *arena*, sable). Couvert de sable, syn. de *sablonneux : Terrain* ARÉNEUX. ‖ Vieux mot.

ARENG s. m. (a-ran). Bot. Genre de palmiers, renfermant une seule espèce, qui croît à Java.

ARÉNICAL, ALE adj. (a-ré-ni-kal, a-le — rad. *arène*). Qui est mélangé de sable.

ARÉNICOLE adj. (a-ré-ni-ko-le — du lat. *arena*, sable; *colo*, j'habite). Zool. Qui vit dans le sable, dans les terres sablonneuses.

— s. f. pl. Genre d'annélides errantes, renfermant plusieurs espèces, qui vivent dans les sables des bords de la mer, et dont la plus remarquable est l'*arénicole des pêcheurs*, ainsi appelée parce qu'elle sert d'appât pour la pêche des poissons de mer.

— s. f. pl. Syn. de *arénicoliens.*

— Entom. s. m. pl. Nom donné par Cuvier et Latreille à la deuxième section de la tribu des scarabéides, famille des lamellicornes, ordre des coléoptères pentamères. Les *arénicoles* se distinguent par un labre coriace débordant le chaperon, par des mandibules cornées, ordinairement saillantes et arquées, par des antennes composées de dix ou onze articles. Leur nom d'*arénicoles* vient de ce qu'ils se creusent des trous profonds dans la terre; ils vivent d'excréments, ne volent guère que le soir et se tiennent immobiles, font les morts lorsqu'on les touche.

— **Encycl.** Les *arénicoles* appartiennent à la classe des annélides, ordre des chétopodes, sous-ordre des dorsibranches. Elles doivent leur nom à Lamarck; Linné les désignait sous le nom de *lombrics marins.* Un corps long, mou, cylindrique, nu postérieurement, garni dans sa partie moyenne et antérieure de deux rangs de faisceaux de soies; des branchies au nombre de treize, qui sont souvent colorées d'un beau rouge, lorsque le sang y arrive; une bouche placée à l'extrémité antérieure du corps, garnie de petites papilles, sans yeux, ni mâchoires, ni antennes; un anus percé à l'extrémité postérieure; un canal intestinal droit; deux poches membraneuses à l'œsophage; un estomac oblong et dilaté transversalement, plus épais que le reste de l'intestin; cinq petites bourses de couleur noirâtre, situées à la partie antérieure, et qu'on croit être des testicules; les œufs semblables à des grains jaunâtres répandus dans l'intérieur du corps : tels sont les caractères que présentent les *arénicoles.* Elles habitent les rivages sablonneux de toutes les mers de l'Europe. La seule espèce qui soit bien connue est l'*arénicole des pêcheurs*, longue de 0, 33, d'une couleur cendrée, rougeâtre, avec les soies d'un brun doré éclatant. Elle se creuse dans le sable des tubes perpendiculaires de deux ou trois pieds de profondeur, dans lesquels elle peut monter et descendre à volonté. Les poissons font une rude guerre à ces annélides, et si quelque imprudente abandonne ses retraites souterraines, il est rare qu'elle échappe à la dent meurtrière des merlans, des congres, des soles, des plies. On assure que ces dernières savent très-bien les déterrer en fouillant dans le sable.

ARÉNICOLIEN, ENNE adj. (a-ré-ni-ko-li-ain, è-ne — rad. *arénicole*). Annél. Qui ressemble à une arénicole.

— s. m. pl. Famille d'annélides errantes, ayant pour type le genre *arénicole.*

ARÉNIÈRE s. f. (a-ré-ni-è-re — du lat. *arenaria;* formé de *arena*, sable). Lieu d'où l'on tire du sable, et ordinairement appelé *sablière* ou *sablonnière.*

ARÉNIFÈRE adj. (a-ré-ni-fè-re — du lat. *arena*, sable; *ferre*, porter). Qui contient du sable : *Roche* ARÉNIFÈRE.

ARÉNIFORME adj. (a-ré-ni-for-me — du lat. *arena*, sable; *forma*, forme). Qui ressemble à du sable.

ARÉNOCORIDE s. m. (a-ré-no-ko-ri-de — du lat. *arena*, sable, et du gr. *koris*, punaise). Entom. Genre d'insectes hémiptères, formé aux dépens des punaises. ‖ On dit aussi ARÉNOCORE.

ARENS (François-Joseph, baron D'), magistrat allemand, né le 7 juin 1779, à Arnsberg, en Westphalie, mort à Darmstadt en 1855. Reçu docteur en droit à l'Université de Giessen en 1803, il y fut chargé d'une chaire en 1806. En 1815, il perdit les sympathies de la jeunesse allemande en appuyant les mesures rétrogrades des gouvernements, qui récompensèrent son zèle en l'accablant de dignités. Conseiller supérieur à la cour d'appel (1817), chancelier, commissaire du gouvernement, président du tribunal de Giessen (1821), premier président de la cour d'appel et de cassation de Darmstadt (1833), il fut ensuite nommé conseiller intime et créé baron par le grand-duc de Hesse, tandis que les autres souverains de l'Allemagne le décoraient de leurs ordres.

ARENSBECK (Pierre Diederich), helléniste suédois, mort en 1673. Il fut d'abord professeur de langues orientales, puis pasteur à Stockholm. La reine Christine lui fournit les moyens de visiter les universités étrangères. Il travailla à une traduction de la Bible en suédois, traduction encore estimée aujourd'hui.

ARENSBERG ou **ARNSBERG**, ville de Prusse, dans la Westphalie; 4,553 hab.; ruines du château des anciens comtes d'Arensberg. On donne aussi ce nom à une division administrative de la Prusse, en Westphalie; elle est partagée en quatorze cercles, a une superficie de 770,600 hect., et compte 500,000 hab. Ses principaux produits sont le fer, la houille, le cuivre, le plomb, le marbre et l'ardoise.

ARENSBOURG, ville maritime de la Russie d'Europe, gouvernement de Livonie, sur la côte méridionale de l'île d'Œsel, dans la Baltique. Port commode, mais peu profond; nombreux articles d'exportation : grains, bois de construction, goudron, chanvre, bétail, beurre salé, fourrages, suifs, peaux, salaisons, toiles à voiles, cordages, etc.; pop. 3,600 hab. Ruines de l'ancien château des évêques de Riga.

ARENSHARDE, district du Schleswig, bailliage de Gottorp; remarquable par le *Dannevirke*, c'est-à-dire le rempart érigé au IXe siècle par Godefroi, roi de Danemark, contre les invasions des Saxons; cette ligne de fortifications a été franchie et en partie détruite en janvier 1864, par les troupes austro-prussiennes.

ARÉNULACÉ, ÉE adj. (a-ré-nu-la-sé — du lat. *arenula*, diminut. de *arena*, sable). Qui ressemble à de petits grains de sable.

ARÉNULEUX, EUSE adj. (a-ré-nu-leu, eu-ze — du lat. *arenula*, diminut. de *arena*, sable). Qui est plein de menu sable.

ARENYS-DE-MAR, ville maritime d'Espagne, province et à 38 kilom. N.-E. de Barcelone, sur la Méditerranée; 5,400 hab. Petit port et chantier de construction pour les navires d'un faible tonnage.

ARÉOCNÈME s. m. (a-ré-o-knè-me — du gr. *araios*, mince; *knêmê*, jambe). Entom. Genre de coléoptères pentamères brachélytres, formé aux dépens des staphylins.

ARÉODE s. m. (a-ré-o-de). Entom. Genre de coléoptères pentamères lamellicornes, voisin des scarabées, et renfermant six espèces, dont la plupart habitent le Brésil.

ARÉOLAIRE adj. (a-ré-o-lè-re — du lat. *areola*, aréole). Qui se rapporte à l'aréole : *Partie* ARÉOLAIRE *de la mamelle.* ‖ Qui présente des aréoles : *Disposition* ARÉOLAIRE *d'un tissu.*

ARÉOLATION s. f. (a-ré-o-la-si-on — du lat. *areola*, aréole). Disposition aréolaire d'un tissu quelconque.

ARÉOLE s. f. (a-ré-o-le — du lat. *areola*, dimin. de *area*, aire).

— Anat. Petite cavité, petit espace laissé entre les faisceaux des fibres, les lamelles, les mailles d'un tissu. Les *aréoles* peuvent être remplies soit par des substances solides, soit par des liquides; les *aréoles* du tissu spongieux des os sont remplies par la moelle; celles du tissu cellulaire œdématié par de la sérosité. ‖ Cercle de couleur plus foncée qui entoure le mamelon, et qui, pendant la grossesse, revêt une couleur brune prononcée. L'*aréole* doit cette couleur brune à une couche de cellules pigmentaires. La peau de l'*aréole* est mince, délicate; elle ne repose pas sur un coussinet graisseux comme celle du reste de la mamelle, mais sur le tissu même de la glande, dont la partie centrale est par conséquent moins bien protégée contre les chocs et les pressions que la partie périphérique.

— Méd. Zone circulaire, ordinairement rouge, qui entoure et circonscrit un point inflammatoire, un bouton, une plaie gangréneuse : *L'*ARÉOLE *ou cercle inflammatoire sert de limite, dans la gangrène, entre les parties vivantes et les parties mortifiées ou escarre qui doivent tomber.* ‖ *Aréole vaccinale*, Cercle qui entoure le bouton du vaccin.

— Zool. Nom donné aux plaques écailleuses qui couvrent l'enveloppe osseuse des chéloniens.

— Entom. Nom sous lequel on désigne les espaces que laissent entre elles les nervures des ailes des insectes diptères.

— Bot. Mailles dont est composé le réseau des feuilles des mousses et des hépatiques.

— Phys. Cercle irisé qui entoure la lune.

— Rem. Comme on le voit par ce qui précède, le mot *aréole* a deux sens très-distincts et entre lesquels on ne voit aucun lien, aucune transition : il signifie *interstice* et *cercle coloré.* Le premier sens est le seul qui s'accorde avec l'étymologie; le second provient, selon toute apparence, de l'analogie de son qui existe entre *aréole* et *auréole;* aussi l'anatomiste Chaussier le trouvait-il impropre : on devait dire, suivant lui : *auréole vaccinale, auréole inflammatoire, auréole du mamelon.*

ARÉOLÉ, ÉE adj. (a-ré-o-lé — rad. *aréole*). Qui présente des aréoles.

— Bot. Se dit d'une partie qui est marquée d'inégalités ou de rides peu sensibles.

ARÉOMÈTRE s. m. (a-ré-o-mè-tre — du gr. *araios*, peu dense; *metron*, mesure). Instrument destiné à déterminer, à faire connaître la densité, la pesanteur relative des liquides : *C'est sur le principe d'Archimède qu'est fondée la construction des* ARÉOMÈTRES *ou pèse-liqueurs.* (Gault. de Claubry.)

— **Encycl.** On appelle *aréomètres* des instruments propres à faire connaître les densités des liquides, et, dans quelques cas, des solides; et *aréométrie*, l'art d'évaluer ces densités.

I. *Aréomètres à poids constant.* Concevons deux liquides de densités différentes, et un cylindre de bois, du poids de 1 kilogr., flottant dans chacun d'eux en s'enfonçant plus dans l'un que dans l'autre. Dans chaque liquide, le cylindre perd de son poids une partie égale au poids du liquide déplacé; et, dans le cas présent, où il flotte, il perd 1 kilogr. Par conséquent, les volumes V et v des liquides déplacés pèsent chacun un kilogr. Or, à poids égaux, les densités sont en raison inverse des volumes. On aura donc, en désignant par D la densité du premier liquide, et par d la densité du second,

$$\frac{D}{d}=\frac{v}{V}.$$

Si nous supposons que d représente la densité de l'eau distillée à la température de 4°, densité adoptée pour unité de mesure à l'égard des densités de tous les liquides, il vient, en faisant $d=1$,

$$D=\frac{v}{V},$$

valeur qu'on désigne sous le nom de *poids spécifique.*

Admettons à présent que le même cylindre ait été plongé de la même manière dans tous les liquides connus, et qu'une graduation convenablement tracée sur sa surface permette de lire les volumes déplacés V', V'', V'''.....; en effectuant les divisions

$$\frac{v}{V'},\ \frac{v}{V''},\ \frac{v}{V'''},\ \text{etc.},$$

et en inscrivant les résultats sur le cylindre de bois, au niveau de la ligne de flottaison déterminée par chaque liquide, on aura un *aréomètre à poids constant*, donnant aussitôt, sans calcul, la pesanteur spécifique du liquide dans lequel il aura été plongé.

Comme la température, en faisant varier le volume d'un corps, en fait aussi varier la densité, il importe de préciser, à l'aide d'un thermomètre plongé dans le liquide, quel en est le degré de chaleur au moment de l'expérience, et de ramener par le calcul le volume d'eau déplacé à ce qu'il serait si l'expérience avait lieu à la température où l'*aréomètre* a été gradué. V. COEFFICIENT DE DILATATION et VOLUME.

Les principes qui précèdent suffisent à donner une idée de ce que doivent être la construction et la graduation d'un *aréomètre à poids constant.* L'invention de cet instrument est attribuée par le plus grand nombre des auteurs à Archimède, le fondateur de l'hydrostatique, et par quelques-uns à la célèbre et infortunée Hypathie d'Alexandrie.

— *Aréomètre de Baumé.* Le pharmacien Baumé a construit un *aréomètre* qui est devenu le type de tous ceux que le commerce emploie sous les noms de *pèse-sels, pèse-acides, pèse-sirops, pèse-lait* ou *galactomètre, pèse-vin* ou *œnomètre*, etc. C'est un tube de verre (fig. 1), renflé au milieu, terminé en bas par une boule creuse B contenant du mercure, et en haut par une tige cylindrique graduée. Le

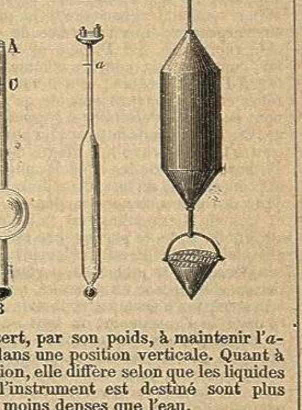

mercure sert, par son poids, à maintenir l'*aréomètre* dans une position verticale. Quant à la graduation, elle diffère selon que les liquides auxquels l'instrument est destiné sont plus denses ou moins denses que l'eau.

1° Quand l'*aréomètre* est destiné aux liquides plus denses que l'eau, on met du mercure dans la boule inférieure en quantité suffisante pour produire une immersion presque complète de l'instrument dans l'eau distillée, et l'on marque zéro au point d'affleurement A. On prépare ensuite une dissolution contenant 85 parties d'eau pure et 15 parties de sel marin bien sec. On y plonge l'instrument qui s'enfonce jusqu'en un point C, situé au-dessous du point A. On partage l'intervalle AC en 15 parties égales, et l'on continue les divisions, qui forment ainsi les degrés de l'*aréomètre.* Une pareille graduation ne tient, comme on voit, aucun compte des principes que nous avons exposés plus haut; aussi donne-t-elle, non la densité d'un liquide, mais la simple indication qu'un liquide est un peu plus, ou beaucoup plus dense que l'eau, selon la proportion des éléments dont il est composé. Pour les besoins du commerce, il suffit que l'échelle descende jusqu'à 68°.

2° Quand l'*aréomètre* est destiné aux liquides moins pesants que l'eau, on le leste de manière que le point d'affleurement dans l'eau pure, qui doit être le zéro, soit à peu de distance de l'origine inférieure de la tige cylindrique. On fait ensuite une dissolution de 90 parties d'eau pure et de 10 de sel marin; on y plonge l'instrument, et l'on marque 10 au point d'affleurement qui doit être encore sur la tige, au-dessous du zéro. L'intervalle est partagé en 10 parties égales, et la division continuée, mais au-dessus du zéro. Les degrés fournis par ce procédé de graduation ne sont pas de même longueur que ceux de la graduation précédente. Pour les usages du commerce, il suffit que l'échelle monte jusqu'à 50°. V. ALCOOMÈTRE, DENSIMÈTRE, VOLUMÈTRE.

II. *Aréomètres à poids variable.* Rappelons que les densités de deux corps sont proportionnelles à leurs poids, lorsque leurs volumes sont égaux; en sorte que, désignant par P le poids d'un certain volume d'un corps dont la densité est D; par p le poids d'un égal volume d'un autre corps dont la densité est d, il vient

$$\frac{D}{d}=\frac{P}{p}$$

Et si d représente, comme tout à l'heure, la *densité-unité*, qui est celle de l'eau à 4°, il reste

$$D=\frac{P}{p}.$$

Ainsi, on peut obtenir la densité d'un corps en divisant son poids par le poids d'un égal volume d'eau. Cela posé, le but de l'*aréomètre à poids variable* est de déterminer le poids d'un même volume de différents liquides.

— *Aréomètre de Fahrenheit.* Voici d'abord la construction de Fahrenheit (fig. 2). Un cylindre creux en verre est terminé, en bas, par une boule lestée de mercure, et en haut, par un plateau destiné à recevoir des poids. Un petit bouton a placé sur la tige indique le point d'affleurement que devront atteindre tous les liquides dans lesquels l'instrument sera plongé. Soient : P le poids total d'un tel *aréomètre;* p le poids additionnel qu'il faut placer sur le plateau pour produire l'affleurement dans un liquide quelconque, et p' le poids additionnel qui détermine l'affleurement dans l'eau pure. Le volume du liquide déplacé pèse $P+p$; celui de l'eau pure déplacée pèse $P+p'$. La densité cherchée est donc égale à

$$\frac{P+p}{P+p'}.$$

L'*aréomètre* de Fahrenheit, n'étant pas gradué, est sans usage dans le commerce.

— *Aréomètre de Nicholson.* Jusqu'ici les *aréomètres* n'ont servi qu'à comparer les densités des liquides à celle de l'eau. Le chimiste anglais Nicholson en a fabriqué un qui est propre à faire connaître les densités des solides. C'est un cylindre creux (fig. 3), surmonté, comme l'*aréomètre* de Fahrenheit, d'un plateau destiné à recevoir des poids, et terminé en bas par une cuvette de forme conique; il y a aussi un point d'affleurement a. Le solide, dont on veut trouver la densité, étant posé sur le plateau, on détermine l'affleurement en ajoutant des poids. Ensuite, on enlève le corps, et on le remplace par des poids pour maintenir l'affleurement. Ces derniers poids ajoutés représentent évidemment le poids du corps; nommons-le P. Reste à trouver le poids d'un volume d'eau égal au volume du corps. Pour cela, on retire les poids qui avaient été mis à la place du corps, et on place ce dernier dans la cuvette inférieure. Comme il est alors dans l'eau, il est moins pesant, l'affleurement n'a plus lieu, et les poids, qu'il faut mettre sur le plateau supérieur pour le rétablir, représentent la perte du poids du corps, c'est-à-dire le poids d'un volume d'eau égal au sien. Soit p le nombre qui représente les poids récemment ajoutés; la densité cherchée est donc $\frac{P}{p}$. Si l'eau n'est pas à 4°, il faut ramener son poids à ce qu'il serait à cette température. Quand le corps est moins dense que l'eau, on le retient dans la cuvette à l'aide d'un petit couvercle en forme de treillis. Dans tous les cas, on doit avoir soin qu'il ne retienne aucune bulle d'air adhérente à sa surface.

ARÉOMÉTRIE s. f. (a-ré-o-mé-trî — rad. *aréomètre*). Phys. Art, action de déterminer la densité, la pesanteur des liquides au moyen de l'aréomètre : *L'*ARÉOMÉTRIE *a été traitée d'une manière très-développée par Meissner.* (Hoefer.)

ARÉOMÉTRIQUE adj. (a-ré-o-mé-tri-ke — rad. *aréomètre*). Phys. Qui appartient, qui a rapport à l'aréométrie, à l'aréomètre : *Pour l'usage pratique, on exige souvent que les échelles* ARÉOMÉTRIQUES *donnent par centièmes les parties d'une substance renfermée dans un mélange.* (Hoefer.)

ARÉOPAGE s. m. (a-ré-o-pa-je — du gr. *areiopagos;* formé de *Arês*, Mars; *pagos*, éminence). Célèbre tribunal d'Athènes, qui jugeait les affaires criminelles, et siégeait primitivement dans un lieu consacré au dieu Mars : *Quel plus grave tribunal y eut-il jamais que celui de l'*ARÉOPAGE, *si révéré dans toute la Grèce! On disait que les dieux mêmes y avaient comparu.* (Boss.) *Dans l'*ARÉOPAGE, *saint Paul annonça aux sages du monde le Dieu inconnu.* (Fén.) *Ce fut en abaissant l'*ARÉOPAGE